

|  |
| --- |
| **Cahier des charges**  SURVEILLANCE ET SECURITE DES SITES  DATA CENTER de France Travail  **DOSSIER RÉFÉRENCE : SICS2502** |

**Date : 3 mars 2025**

Table des matières

[**ARTICLE 1 OBJET DUREE ET LIEU D’EXECUTION DU MARCHE** 4](#_Toc190786342)

[**1.1** **Objet du marché et lieux d’exécution** 4](#_Toc190786343)

[**1.2** **Durée du marché** 4](#_Toc190786344)

[**1.3** **Reprise du personnel** 4](#_Toc190786346)

[**ARTICLE 2 NATURE DES PRESTATIONS** 5](#_Toc190786347)

[**ARTICLE 3 QUALIFICATIONS ATTENDUES** 6](#_Toc190786348)

[**3.1** **Chef de poste sur le site de Castelnau le Lez** 6](#_Toc190786349)

[**3.2** **Chef de poste sur le site de La Chapelle Saint Mesmin** 6](#_Toc190786350)

[**3.3** **Agent de sécurité (minimum SSIAP1) pour les lots 1 et 2** 6](#_Toc190786351)

[**ARTICLE 4 PRE VISITE DES SITES** 6](#_Toc190786352)

[**ARTICLE 5 RSE** 6](#_Toc190786353)

**PREAMBULE**

**Présentation de France Travail**

Les éléments sont disponibles sur le site de France Travail : https://www.francetravail.org/francetravail/

**Présentation de la Direction des Systèmes d’information**

A l’instar des Directions Régionales, la DSI est considérée comme un établissement indépendant de la Direction Générale.

En tant qu’Etablissement Public et Administratif, la DSI applique le code de la commande publique pour ses achats.

Au cœur de ces enjeux nationaux, le Système d’Information (SI) de France Travail porte l’ensemble des services numériques externes et internes qui permettent à l’organisme d’assurer ses missions. Chaque service proposé aux demandeurs d’emploi, aux entreprises, aux conseillers et aux partenaires repose sur le bon fonctionnement du SI et sur son évolution maîtrisée.

**La sécurité du SI est une préoccupation croissante :**

Pôle emploi puis France Travail a été identifié par décret du Premier Ministre comme Opérateurs de Services Essentiels (OSE) à compter du 1er septembre 2019. Le statut OSE caractérise une entité publique ou privée qui fournit un service essentiel, tributaire de réseaux informatiques et de Systèmes d’Information, dont l'arrêt aurait un impact significatif sur le fonctionnement de l'économie ou de la société.

**Présentation des Data center de France travail :**

La Direction des Systèmes d’Information (DSI) de France Travail dispose de deux Data Centers : un centre de production à Castelnau-le-Lez et un centre de repli sur La Chapelle-Saint-Mesmin. Ces sites doivent au quotidien garantir la performance, la sécurité et la résilience du Système d’Information de France Travail. Hautement sécurisés, ils mobilisent une forte expertise, se conforment à des normes strictes et assurent la disponibilité 24 h /24 et 7 j /7 du Système d’Information de France Travail.

France Travail étant un Opérateur de Service Essentiel pour l’état (OSE), ces deux sites sont hautement stratégiques.

**Le Data Center de Castelnau-Le-Lez (Montpellier)** est classé TIERS 3+ selon l’Uptime Institute.

* Surface des salles de production informatique (IT) : 500 m², 500 m² et 112m²
* Surface des infrastructures techniques (UT) : 1990 m²

**Le Data Center de La Chapelle-Saint-Mesmin (Orléans)** est classé TIERS 3 selon l’Uptime Institute.

* Surface des salles de production informatique (IT) : 410 m², 310 m² et 120 m²
* Surface des infrastructures techniques (UT) : 1100 m²

**ARTICLE 1 OBJET DUREE ET LIEU D’EXECUTION DU MARCHE**

* 1. **Objet du marché et lieux d’exécution**

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de surveillance et de sécurité des Data Center de la DSI de France Travail sis à Castelnau-le-Lez (34) et La Chapelle-Saint-Mesmin (45).

Les soumissionnaires s’engagent à proposer les moyens humains et matériels nécessaires à la bonne réalisation des prestations, et garantissant le parfait fonctionnement des chaînes de process installées dans les locaux.

Cet appel d’offre sera alloti en 2 lots distincts. **Une réponse par soumissionnaire est attendue pour chacun des lots**.

* **Lot 1** : Surveillance et sécurité du Data Center de **Castelnau-le-Lez** (34) – 2 bâtiments nommés MOP 1 et MOP 2.
* **Lot 2** : Surveillance et sécurité du Data Center de la **Chapelle-Saint-Mesmin** (45)
  1. **Durée du marché**

Le présent marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois à compter de sa notification. Il est ensuite reconductible expressément une fois un an avec une durée maximum de 48 mois, à compter de sa notification.

* 1. **Reprise du personnel**

Le secteur de la prévention et de la sécurité a fait l’objet d’un accord relatif à la reprise du personnel signé le 05 mars 2002 par les partenaires sociaux et intégré dans la convention collective.

Il traite des conditions de reprise du personnel qui s’impose à l’entreprise entrante (nouveau titulaire du marché), à l’entreprise sortante (titulaire actuel du marché), au personnel et au client. A titre d’exemple, l’entreprise entrante reprendra 100% du personnel en place dans le cadre du marché actuel.

**ARTICLE 2 NATURE DES PRESTATIONS**

Les prestations objets du marché pour les 2 lots, comportent :

* **Des prestations de surveillance et sécurité** tels que :
  + - La gestion des mouvements en entrée et en sortie des sites et locaux,
    - La gestion d’un PC de sécurité
    - La surveillance et l’intervention en intérieur et/ou en extérieur
    - La sécurité des biens et des personnes
    - La gestion de rondes
    - La surveillance et l’intervention en cas d’alarme sur la GTB (Gestion Technique du bâtiment – Logiciel de gestion d’alarmes sur les équipements techniques),
    - La gestion des alarmes incendie, intrusion et techniques
    - La gestion des systèmes d’extinction incendie
    - Les interventions en cas de déclenchement d’alarmes, d’accidents corporels des personnels ou de visiteurs, en cas d’incarcération dans les ascenseurs,
    - L’accueil et l’orientation des visiteurs

Pour mener à bien ces prestations, nos attentes sont les suivantes :

* Pour le Lot 1 :
* 1 chef de poste 24h/24 et 7j/7 ou 1 agent de sécurité 24/24 et 7j/7
* 1 agent de sécurité 24h/24 et 7j/7
* 1 agent de sécurité au poste d’entrée : jours ouvrés avec vacation 7h-19h
* Pour le lot 2 :
* 1 chef de poste 24h/24 et 7j/7 ou agent de sécurité 24/24 et 7j/7
* 1 agent de sécurité au poste d’entrée : jours ouvrés avec vacation 7h-19h
* Pour les 2 lots : le titulaire prévoit le tuilage des équipes pour la passation des consignes.
* **Des prestations** **complémentaires à survenance de besoins :**
* Rondier : Dans le cadre du marché, France travail peut être amené à faire appel occasionnellement ou sur une période donnée à une prestation de rondier pour y effectuer les rondes extérieures et visuelles
* Agent de sécurité pour manifestation occasionnelle : France travail peut être amené à faire appel à un agent de sécurité pour assurer la protection d’une manifestation, la surveillance des accès et la surveillance de matériels ou d’équipements
* Audit de sécurité des sites : France travail peut demander au titulaire la réalisation d’un audit de sécurité sur le site qu’il a en responsabilité

**ARTICLE 3 QUALIFICATIONS ATTENDUES**

Le titulaire s’engage à ce que ses préposés détiennent les qualifications nécessaires décrites dans le présent marché avant leur entrée sur le site.

Le titulaire fournira annuellement un relevé des cycles de rappel pour les habilitations et qualifications.

En outre, tous les personnels devront être :

* + - Titulaire du CQP-APS (Certificat de Qualification Professionnel – Agent de Prévention et Sécurité),
    - Titulaire de la carte professionnelle délivrée par la Préfecture et conforme au décret n° 2009-137 du 9 février 2009,

La carte professionnelle nécessitant un renouvellement tous les 5 ans, le titulaire devra justifier de son actualisation pour chacun de ses agents. La non-communication du livrable lié à la formation sera sanctionnée par l’application de pénalités conformément au présent marché.

* 1. **Chef de poste sur le site de Castelnau le Lez**

Il est encadrant de niveau SSIAP 3, habilité et certifié sur les installations SSI+EPI, H0B0.

* 1. **Chef de poste sur le site de La Chapelle Saint Mesmin**

Il est encadrant de niveau SSIAP 2, habilité et certifié sur les installations SSI+EPI, H0B0.

* 1. **Agent de sécurité (minimum SSIAP1) pour les lots 1 et 2**

Il est agent de type SSIAP 1 minimum, habilité SST+EPI, SSI et H0B0.

**ARTICLE 4 PRE VISITE DES SITES**

Pour pouvoir présenter une offre pendant la 2e phase de la consultation, chaque candidat doit effectuer une visite préalable du site afin :

* De prendre connaissance des lieux et des conditions d’intervention,
* De relever sur place tout ce qui peut lui être nécessaire à l’estimation des prestations, notamment la qualité minimum exigée des prestations à fournir qui seront réalisées à l’identique de l’existant,
* D’intégrer dans son offre toutes les suggestions nécessaires à la parfaite réalisation des prestations.

**La visite de site est une condition nécessaire et obligatoire à l’élaboration d’une offre lors de la 2e phase de consultation**.

Il appartient à chaque candidat de formuler sa demande de visite conformément à la note d’organisation. La période de visites se déroulera **entre le lundi 19 mai et le mercredi 28 mai 2025**.

**ARTICLE 5 RSE**

Les engagements RSE de France Travail sont inscrits dans la Convention Tripartite qui nous lie avec l’Etat. Ils se traduisent par une stratégie et des actions concrètes pour :

• lutter contre les discriminations ;

• limiter l’impact environnemental de ses actions ;

• favoriser l’accessibilité de nos services.

Ainsi, il est attendu que le titulaire prenne en compte des objectifs de développement durable en conciliant développement économique, inclusion sociale, protection et mise en valeur de l’environnement.